

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 3 avril 2017

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le troisième jour d'avril deux mille dix-sept (2017) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Monsieur Cédrick Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier rédige le procès-verbal.

2017-04-59.2

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Séance régulière du 6 mars 2017
 - 3.2. Séance extraordinaire du 27 mars 2017(*)
4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
5. CORRESPONDANCES
 - 5.1. Ministre des Transports – Accusé de réception
 - 5.2. Ministre responsable du Bas-Saint-Laurent – Accusé de réception
 - 5.3. Syndicat des travailleurs et travailleuses de la poste – Demande d'appui
 - 5.4. Ville de Bois-des-Filions – Mois de la jonquille
 - 5.5. Santé mentale Québec – Campagne 2017
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Réseau québécois de villes et villages en santé – Renouvellement 2017
 - 6.2. Association des plus beaux villages du Québec – Assemblée générale annuelle 2017(*)
 - 6.3. Club des ambassadeurs – Invitation officielle
 - 6.4. Association des directeurs municipaux du Québec – Adhésion 2017

- 6.5. Association des directeurs municipaux du Québec – Congrès 2017
- 6.6. PG Solution – Module de télétransmission de la paye
- 6.7. Directeur général des élections du Québec – Formation
- 6.8. Secrétaire municipale – Embauche
- 6.9. Employé municipal – Fin de contrat
- 6.10. Bureau municipal – Soumission pour peinture
- 6.11. Bureau municipal – Soumission pour rénovation de l'accueil

- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Service incendie – Rapport mars 2017
 - 7.2. Pompier volontaire – Achat d'un nouveau bunker
 - 7.3. Association des pompiers de l'Est du Québec – Colloque annuel(*)

- 8. TRANSPORT
 - 8.1. Balayage des rues – Soumission(*)
 - 8.2. Nivelage des rues – Soumission(*)

- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - Aucun point à l'ordre du jour

- 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1. CCU – Procès-verbal et nomination d'un président
 - 10.2. Modification du *Règlement de zonage 19-08-2* – Avis de motion
 - 10.3. Modification du *Règlement sur les permis et certificats 18-08-2* – Avis de motion
 - 10.4. Modification du *Règlement de construction 21-08-2* – Avis de motion

- 11. LOISIRS ET CULTURE
 - 11.1. Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent – Désignation d'un représentant
 - 11.2. Loisirs Kakou – Rapport de mars 2017(*)
 - 11.3. Ministère de la Culture – Désignation d'un représentant
 - 11.4. M.J. DJ – Demande de salle

- 12. FINANCES
 - 12.1. Deloitte – Rapport financier 2016
 - 12.2. Demande citoyenne- Correction d'un compte de taxe (1)
 - 12.3. Demande citoyenne – Correction d'un compte de taxe (2)
 - 12.4. Demande citoyenne – Remboursement d'intérêts
 - 12.5. Fonds AgriEsprit – Autorisation de signature
 - 12.6. Expo-Génisses – Demande de financement
 - 12.7. Gala de lutte Harley-Davidson – Demande de financement
 - 12.8. Escadron 282 – Demande de financement
 - 12.9. Rapport trimestriel – Dépôt des états financier au 31 mars 2017

- 13. AFFAIRES JURIDIQUES
 - 13.1. Entente Malécites – Autorisation de signature
 - 13.2. Centre des loisirs – Dossier à l'avocat

- 14. INFORMATIONS
 - 14.1. Prochaine réunion du conseil – 1^{er} mai 2017 à 19h30

- 15. AFFAIRES NOUVELLES

- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-04-60.3.1

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2017

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 6 mars 2017 soit adopté en sa forme et teneur.

2017-04-61.3.2

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2017

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session extraordinaire du 27 mars 2017 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2017-04-62.4.1

4.1 Ratification des déboursés de mars 2017 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 27 mars soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 128 727,62\$ à même le fonds général.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et Monsieur Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. Le directeur général et secrétaire-trésorier confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

5.1 Ministre des Transports – Accusé de réception

Monsieur Stéphane Lacasse, attaché politique de Monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, accuse réception de notre lettre du 14 décembre dernier concernant le port de Cacouna.

5.2 Ministre responsable du Bas-Saint-Laurent – Accusé de réception

Madame Anita Castonguay, attachée politique de Monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, accuse réception de notre résolution 2017-02-23.4.7 concernant l'appui pour la poursuite des investissements qui favorisent un modèle de vie sain et actif : pour un Québec en santé.

2017-04-63.5.3

5.3 Syndicat des travailleurs et travailleuses de la poste – Demande d'appui

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna appuie le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la poste dans leurs démarches afin d'assurer que

la population continue de bénéficier d'un service postal de proximité, public et universel.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable Judy M. Foote, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement.

2017-04-64.5.4

5.4 Ville de Bois-de-Filions – Mois de la jonquille

Considérant qu'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

Considérant que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

Considérant que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

Considérant que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2017-04-65.5.5

5.5 Santé mentale Québec – Campagne 2017

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

De décréter que la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2017 soit la Semaine de la santé mentale.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de Santé mentale Québec – Bas-Saint-Laurent.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-04-66.6.1

6.1 Réseau québécois de villes et villages en santé – Renouveau 2017

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal autorise le directeur général secrétaire-trésorier à renouveler l'adhésion de la municipalité au Réseau québécois de villes et villages en santé au coût de 50,00\$ pour l'année 2017.

2017-04-67.6.2

6.2 Association des plus beaux villages du Québec – Assemblée générale annuelle 2017

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal autorise la mairesse à participer à l'événement qui aura lieu du 11 au 12 mai 2017.

Que la municipalité défraye les frais pour la participation à l'événement et ce, selon les modalités en vigueur.

2017-04-68.6.3

6.3 Club des ambassadeurs – Invitation officielle

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal autorise la mairesse et le directeur général à participer à l'événement qui aura le 3 mai 2017.

Que la municipalité défraye les frais pour la participation à l'événement et ce, selon les modalités en vigueur.

2017-04-69.6.4

6.4 Association des directeurs municipaux du Québec – Adhésion 2017

Il est proposé par Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal autorise l'adhésion du directeur général et secrétaire-trésorier à l'Association des directeurs municipaux du Québec, tel que stipulé à son contrat, au coût de 445,00\$ plus taxes.

2017-04-70.6.5

6.5 Association des directeurs municipaux du Québec – Congrès 2017

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal autorise l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe au congrès 2017 de l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 519,00\$ plus taxes pour le directeur et de 543,00\$ plus taxes pour l'adjointe.

Que la municipalité défraye les frais pour la participation à l'événement et ce, selon les modalités en vigueur.

2017-04-71.6.6

6.6 PG Solution – Module de télétransmission de la paye

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à acheter et faire installer le module de télétransmission de la paye du logiciel de comptabilité municipal PG Solution au coût de 1 407,29\$ incluant les taxes. De surcroît, l'entretien et le soutien annuel pour ce module sera de 218,45\$ annuellement.

2017-04-72.6.7

6.7 Directeur général des élections du Québec - Formation

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal autorise l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier à une formation de deux jours sur les élections municipales qui sera dispensée à Lévis par le Directeur général des élections du Québec et ce, gratuitement.

Que la municipalité défraye les frais pour la participation à l'événement et ce, selon les modalités en vigueur.

2017-04-73.6.8

6.8 Secrétaire-réceptionniste – Embauche

Attendu qu'une offre d'emploi a été publiée pour le poste de secrétaire-réceptionniste;

Attendu que neuf (9) personnes ont déposé leur candidature;

Attendu qu'un comité de sélection a été formé;

Attendu qu'une candidate a été sélectionnée et que le poste lui a été offert;

Attendu que la candidate sélectionnée a accepté le poste offert;

En conséquence :

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal embauche madame Angélique Veillette-Langlois au poste de secrétaire-réceptionniste pour une période probatoire de trois (3) mois. Madame Veillette-Langlois entrera en poste en date du 4 avril 2017.

2017-04-74.6.9

6.9 Employé municipal adjoint – Fin de contrat

Attendu que l'employé municipal adjoint possède un contrat de travail;

Attendu qu'en vertu de ce contrat, le conseil peut unilatéralement mettre fin à son contrat avec préavis de 15 jours;

Attendu que le conseil municipal n'est pas satisfait du rendement de l'employé et ne désire plus retenir les services de ce dernier;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mette fin au contrat de l'employé municipal adjoint et ce, en date du 4 avril 2017.

Que le conseil accepte de rémunérer l'employé en question pour sa période de préavis ainsi que toutes sommes dues à ce dernier.

Que le conseil mandate le directeur général et secrétaire-trésorier à publier une offre d'emploi dans les plus brefs délais et à procéder à un processus d'embauche pour un nouvel employé municipal adjoint.

2017-04-75.6.10

6.10 Bureau municipal – Soumission pour peinture

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à retenir les services des Entreprises André et Francis Viel inc. pour le plâtrage et la peinture du bureau municipal.

La ventilation des coûts pour les travaux consiste à 3 500,00\$ plus taxes pour l'entrée, l'accueil et la salle arrière, 1 920,00\$ plus taxes pour le bureau de l'administration et de 490,00\$ plus taxes pour le bureau du directeur général et secrétaire-trésorier.

2017-04-76.6.11

6.11 Bureau municipal – Soumission pour rénovation de l'accueil

Attendu que le conseil désire refaire l'accueil du bureau municipal;

Attendu que deux (2) soumissionnaires ont déposé auprès de la municipalité des soumissions pour les travaux demandés;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à retenir les services d'Ébénisterie Michel Anctil pour effectuer les travaux de rénovation de l'accueil du bureau municipal au coût de 9 480.00\$ plus taxes.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Service incendie – Rapport mars 2017

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

2017-04-77.7.2

7.2 Pompier volontaire – Achat d'un nouveau bunker

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil autorise le directeur du service incendie à commander et à procéder à l'achat d'un nouveau bunker pour le pompier volontaire nécessitant cette dépense.

2017-04-78.7.3

7.3 **Association des pompiers de l'Est du Québec – Colloque annuel 2017**

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal autorise le directeur du service incendie à participer à l'événement qui aura lieu le 22 avril 2017.

Que la municipalité défraye les frais pour la participation à l'événement et ce, selon les modalités en vigueur.

8. TRANSPORT

2017-04-79.8.1

8.1 **Balayage des rues - Soumission**

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate le directeur général et secrétaire-trésorier à demander des soumissions sur invitation pour le balayage des rues pour l'année 2017.

2017-04-80.8.2

8.2 **Nivelage des rues - Soumission**

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate le directeur général secrétaire-trésorier à demander des soumissions sur invitation pour le nivelage des rues pour l'année 2017.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point à l'ordre du jour

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2017-04-81.10.1

10.1 **CCU – Procès-verbal et nomination d'un président**

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 15 février 2017.

Considérant le règlement 06-07 concernant le fonctionnement du CCU nécessite la nomination d'un président du comité;

Considérant que le CCU propose de renommer Monsieur Martin Vaillancourt en tant que président du comité pour l'année 2017 tel que stipulé dans son procès-verbal du 15 février 2017;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité reconduise Monsieur Martin Vaillancourt en tant que président pour le Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2017.

10.2 Modification du Règlement de zonage 19-08-2 – Avis de motion

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Gilles D'Amours qu'à une prochaine séance de conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant certains articles du *Règlement de zonage no. 19-08-2*.

10.3 Modification du Règlement sur les permis et certificats 18-08-2 sur les procédures s'appliquant aux avis d'infractions et aux constats d'infractions

Avis de motion est régulièrement donné par madame Suzanne Rhéaume qu'à une prochaine séance de conseil sera présenté pour adoption un règlement clarifiant la façon de gérer les infractions aux règlements d'urbanisme de la Municipalité. Ce règlement aura comme objectif de clarifier qui est la personne mandatée pour émettre les avis d'infraction en ce qui concerne tout règlement d'urbanisme et tout règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Rivière-du-Loup dont l'application revient à la Municipalité. Ce règlement aura également comme objectif de clarifier les procédures pour rédiger les constats d'infraction qui sont soumis à la Cour municipale.

10.4 Avis motion - Modification du règlement de construction 21-08-2 sur les procédures, sanctions et recours s'appliquant au règlement de construction.

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Benoît Thériault qu'à une prochaine séance de conseil sera présenté pour adoption un règlement précisant les procédures sanctions et recours s'appliquant en cas de non-respect des dispositions dudit règlement. Ce règlement aura comme objectif de référer aux procédures, sanctions et recours déjà prévues dans le règlement sur les permis et certificats.

11. LOISIRS ET CULTURE

2017-04-82.11.1

11.1 Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent – Désignation d'un représentant

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité nomme madame Francine Côté conseillère en tant que représentante élue de la municipalité pour le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent.

Que la municipalité nomme Madame Céline Roy, bibliothécaire, en tant que représentante pour la bibliothèque municipale pour le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent.

Que la municipalité autorise les deux (2) représentantes à participer l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 27 mai 2017.

Que la municipalité défraye les frais pour la participation à l'événement et ce, selon les modalités en vigueur.

11.2 Loisirs Kakou – Rapport de mars 2017

Dépôt du rapport mensuel du technicien en loisirs et culture.

2017-04-83.11.3

11.3 Ministère de la Culture – Désignation des représentants

Il est proposé par Madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité nomme madame Suzanne Rhéaume, conseillère et Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier en tant que représentants de la municipalité pour le Comité d'intégration des arts à l'architecture du Ministère de la Culture en ce qui a trait à la construction du nouveau Centre des loisirs.

2017-04-84.11.4

11.4 Club M.G. DJ – Demande de salle

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité accepte la demande de M.G. DJ pour la salle municipale et ce, pour les dates du 19 et 26 avril ainsi que pour les 3, 10, 17, 24 et 31 mai 2017, aux mêmes modalités que par le passé.

12. FINANCES

2017-04-85.12.1

12.1 Deloitte – Rapport financier 2016

La firme Deloitte nous transmet les résultats de la vérification pour l'année terminée au 31 décembre 2016.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte les états financiers tels que présentés au 31 décembre 2016 ainsi que les commentaires du vérificateur;

Que le conseil autorise la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer :

- copie des états financiers au 31 décembre 2016
- copie de la lettre « déclarations de la direction »
- copie de la lettre « conditions de la mission de vérification »
- copie des écritures de régularisation.

2017-04-86.12.2

12.2 Demande citoyenne – Correction d'un compte de taxes (1)

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité autorise un crédit de 347,85\$ pour le matricule no. 7909 65 3708 pour cause d'une lecture erronée suite à la purge du système de distribution d'eau potable de la municipalité.

2017-04-87.12.3

12.3 Demande citoyenne – Correction d’un compte de taxes (2)

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l’unanimité des membres présents :

Que la municipalité autorise un crédit de 532,55\$ pour le matricule no. 7909 03 0115 pour cause d’une erreur faite dans l’interprétation d’un terrain constructible avec un avis professionnel (voir *Résolution no. 2016-03-57.4.11*).

2017-04-88.12.4

12.4 Demande citoyenne – Remboursement d’intérêt

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l’unanimité des membres présents :

Que la municipalité refuse un crédit de 713,05\$ pour le matricule no. 7807 25 7462 pour cause de non-réception du compte de taxes à l’adresse du propriétaire de l’immeuble.

2017-04-89.12.5

12.5 Fonds AgriEsprit – Autorisation de signature

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l’unanimité des membres présents :

Que la municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à la demande de financement pour le Fonds AgriEsprit dans le cadre de la construction du nouveau Centre des loisirs.

2017-04-90.12.6

12.6 Expo-Génisse – Demande de financement

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l’unanimité des membres présents :

Que la municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à déboursier un montant de 50,00\$ pour Expo-Génisse et ce, en tant que don pour l’événement.

2017-04-91.12.7

12.7 Gala de lutte Harley-Davidson – Demande de financement

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l’unanimité des membres présents :

Que la municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à déboursier un montant de 100,00\$ pour le Gala de lutte Harley-Davidson de Rivière-du-Loup qui se déroulera le 3 juin 2017 et ce, en tant que don pour l’événement.

2017-04-92.12.8

12.8 Escadron 282 – Demande de financement

Il est proposé par monsieur Gilles D’Amours
et résolu à l’unanimité des membres présents :

Que la municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à déboursier un montant de 100.00\$ pour l’Escadron 282 et ce, en tant que don pour l’organisme.

12.9 Rapport trimestriel – Dépôts des états financiers au 31 mars 2017

Dépôt au conseil des états financiers au 31 mars 2017 pour information.

13. AFFAIRES JURIDIQUES

13.1 Entente Malécite – Autorisation de signature

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2017-04-93.13.2

13.2 Centre des loisirs – Dossier à l’avocat

Considérant qu’un litige est survenu lors de l’ouverture des appels d’offres en ce qui a trait à l’égalité des soumissionnaires;

Considérant que le directeur général et secrétaire-trésorier se doit de faire annuler l’appel d’offre public en question et ce, selon les règles de droit applicables;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l’unanimité des membres présents :

Que la municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à utiliser le contentieux de la municipalité, et ce pour mener à bien le dossier de l’annulation d’appel d’offre public du Centre des loisirs.

Que le conseil autorise les dépenses liées à l’utilisation du contentieux dans le règlement de ce dossier.

14. INFORMATIONS

Prochaine réunion du conseil – 1^{er} mai 2017

15. AFFAIRES NOUVELLES

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

2017-04-94.17.1

17.1 Clôture de l’assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l’unanimité des membres présents :

Qu’advenant 20h55 et l’ordre du jour étant épuisé, que l’assemblée soit close.

Ghislaine Daris
Mairesse

Cédrick Gagnon
Directeur général
